



FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Classe prévue pour 2017/2018

⇒ **PREMIERE MS**

Dossier à rendre avant le

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ELEVE

NOM : **Prénoms:** 1 2

Sexe : Masculin Féminin **Né (e) le :** **Age:**

A (Ville) : **Département ou Pays :**

Adresse de l'élève :

Ville : **Code Postal :**

Téléphone : **Téléphone Portable de l'élève:**

Nationalité :

Fumeur : Oui Non

Qualité : Demi-pensionnaire Externe

Redoublant : Oui Non **Bourse :** Oui non

ORIGINE SCOLAIRE : Etablissement fréquenté en classe de 6ème :

ADRESSE : année scolaire

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

Nom et Prénom.....

Père **Autre Responsable** **Séparé**

Adresse :

Code Postal Ville.....

N° Tél. Domicile..... N° Tél. Portable.....

Profession.....

Nom de l'employeur

Adresse employeur

Code Postal:..... Ville:..... N° Tél Professionnel.....

Responsable Légal OUI NON Responsable Payeur OUI NON

Nom et Prénom.....

Mère **Autre Responsable** **Séparé**

Adresse :

Code Postal Ville.....

N° Tél. Domicile..... N° Tél. Portable.....

Profession.....

Nom de l'employeur

Adresse employeur

Code Postal:..... Ville:..... N° Tél Professionnel.....

Responsable Légal OUI NON Responsable Payeur OUI NON

COMPOSITION DE LA FAMILLE : tous les enfants, y compris les enfants mariés.

Nombre total d'enfants (y compris l'élève) :

Nombre d'enfants scolarisés (élève compris) :



Lycée Professionnel Privé JEANNE MANCE Rue du Paradis 10000 TROYES
Tél. 03 25 83 11 22 Fax. 03 25 83 11 23 E-mail : lppjm@jeannemance.org

DOSSIER MEDICAL

Dossier strictement confidentiel destiné à l'infirmerie de l'établissement. A remplir soigneusement dans l'intérêt de l'élève.

L'ELEVE :

SECURITE SOCIALE de l'élève (ou du responsable légal) :

N° Sécurité Sociale:

EN CAS D'IMPOSSIBILITE A JOINDRE LE RESPONSABLE LEGAL, CONTACTER LA PERSONNE SUIVANTE :

Nom et Prénom : Degré de parenté :

Adresse :

N° de téléphone :

VACCINATIONS

Joindre une photocopie des certificats de vaccinations ou du carnet de santé.

Date BCG:

Date DT POLIO:

MEDECIN TRAITANT

Nom et Prénom : N° de téléphone :

DISPENSES DE SPORTS :

L'élève est-il dispensé de sport (joindre un certificat médical) OUI NON Partiel

L'élève est-il dispensé de piscine (joindre un certificat médical) OUI NON

Tous les médicaments devant être pris dans l'établissement doivent être obligatoirement déposés à l'infirmerie avec l'ordonnance ou son double. Dans le cas où l'élève est atteint d'une maladie chronique, les parents doivent déposer en début d'année une médication d'urgence à l'infirmerie, avec l'ordonnance.

TRAITEMENT MEDICAL PARTICULIER EN COURS :

.....

TRES IMPORTANT : Médicaments que l'élève ne supporte pas :

ALLERGIES :

ANTECEDENTS :

- Accidents, infections aiguës, intoxications, (précisez) :

- Maladie, chroniques (affections cardiaques, hémophilie, diabète, insuffisance rénale, épilepsie, spasmophilie, asthme, allergie, etc...) (précisez) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

Que vous souhaitez nous communiquer concernant sa santé ou son adaptation au Lycée (sous pli confidentiel adressé aux infirmiers).

AUTORISATION DE TRAITEMENT, DE TRANSPORT ET D'INTERVENTION CHIRURGICALE :

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame

autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.



Nous déclarons que si l'état de notre enfant nécessite une consultation médicale d'urgence, nous autorisons les personnels de l'établissement à prévenir les services médicaux d'urgence qui eux seuls seront habilités à décider des soins médicaux à apporter.

Dans le cas où ces services médicaux le jugent utile, notre enfant sera acheminé dans la mesure du possible vers l'organisme de santé de notre choix :

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| - Hôpital des Hauts Clos | <input type="checkbox"/> | Clinique Montier la Celle | <input type="checkbox"/> |
| - Clinique de Champagne | <input type="checkbox"/> | Clinique des Ursulines | <input type="checkbox"/> |

Ne pouvant accueillir un enfant à l'infirmerie que sur un temps de courte durée, nous viendrons le chercher dès que possible.

Si nous ne pouvons effectuer ce déplacement ; nous nous engageons à supporter les frais de transport dus pour l'utilisation d'un « véhicule sanitaire léger ».

Cette obligation d'information des services de soins d'urgence étant faite nous reconnaissons expressément et en toute connaissance de cause que la responsabilité de l'établissement scolaire ne saurait être engagée.

Signature des parents ou responsable légal

[Signature area]

VIE SCOLAIRE

Sorties

Autorisation de sortie lors d'une absence d'un professeur après accord de la direction et carnet de correspondance à jour.

Passeport vert Nous autorisons l'établissement à laisser sortir notre enfant en cas d'absence d'enseignant (noté dans le carnet de correspondance).

Passeport rouge Nous souhaitons que notre enfant reste en étude en cas d'absence d'enseignant. Il sera présent de sa première heure de cours jusqu'à la dernière. S'il est demi-pensionnaire, il ne sortira pas après les repas.

Déplacement SPORT

Sur le lieu de pratique du sport (Vouldy, Henri Terré, Stade de l'Aube, les Terrasses, Dutreix et autres), les élèves peuvent s'y rendre par leur propre moyen ou en groupe en bus à partir de l'établissement. Dans ce dernier cas le titre de transport est fourni par l'établissement et refacturé forfaitairement avec la scolarité (voir tarif).

Ira sur le lieu de sport :

- | | |
|--|--------------------------|
| - par ses propres moyens (titre transport ou véhicule personnel) | <input type="checkbox"/> |
| - avec le lycée et sera facturé forfaitairement | <input type="checkbox"/> |

Psychologue

A la demande de l'élève, il est possible que celui-ci rencontre un psychologue.

J'autorise (prénom) _____ à rencontrer le psychologue de l'établissement.

Signature des parents ou responsable légal

[Signature area]

Droit à l'image

Au cours de l'année certaines activités pourront faire l'objet de reportages susceptibles d'être publiés.

Autorisation « droit à l'image » oui non

Droit d'ouverture SCOLINFO

Pour suivre votre enfant sur le site internet SCOLINFO, la création d'une session est nécessaire.

Autorise l'ouverture d'une session oui non

Les codes vous seront communiqués ultérieurement.

Extrait Règlement : <http://www.jeannemance.org/reglement.php>

Nous reconnaissons que l'inscription au Lycée Jeanne Mance vaut adhésion aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement et engagement à le respecter.

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE AU RETOUR COMPLET DU DOSSIER

Signature de l'élève

précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature des parents ou responsable légal

[Signature area]



**DOCUMENT A REMETTRE AU MEDECIN DELIVRANT LE CERTIFICAT MEDICAL
ET A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION**

(ce document reste indicatif)

Recommandations à l'usage des médecins de famille devant établir un certificat d'aptitude médicale pour présenter un dossier de pré-inscription au BAC PRO Métiers de la sécurité.

Les candidats au BAC PRO Métiers de la Sécurité doivent présenter une musculature satisfaisante. Ils doivent être en mesure de suivre le programme d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale, sans exemptions particulières.



- Indice de masse corporelle (P/T2) < à 30.
- Si notion d'asthme : absence de crise, de symptômes et de traitement depuis 3 ans.
- Si notion d'épilepsie : absence de crise et de traitement depuis 3 ans.
- Absence de malformation, déformation ou lésion de la ceinture scapulaire :
 - Luxation récidivante de l'épaule
 - Luxation de l'épaule datant de moins de 1 an
 - Chirurgie de l'épaule
- Absence de séquelle, de fracture ou présence de matériel d'ostéosynthèse :
 - Absence de lésion ligamentaire du genou cliniquement parlant
 - Absence de syndrome fémoro-patellaire cliniquement parlant
 - Absence de lésion ligamentaire de la cheville avec laxité séquellaire
- Absence d'affectation de la colonne vertébrale avec en particulier absence d'antécédents de conflit disco-radulaire ou cliniquement parlant.
- Absence de troubles subjectifs de l'équilibre, d'origine ou périphérique.
- Absence d'antécédents de pneumothorax.





Equipement individuel

Année scolaire 2017-2018

Le Conseil régional participe au financement de l'équipement individuel de formation de la spécialité dans laquelle vous êtes inscrit.

Cet équipement est attribué au lycéen entrant en première année de CAP ou seconde Bac professionnel.

L'achat est effectué par le lycée selon une liste établie par spécialité.

Celui-ci vous appartiendra à l'issue de la formation engagée (deux ans en CAP, trois ans en Bac Professionnel).

Vous en êtes responsable, et l'entretien de cet équipement est à votre charge.

En cas d'interruption de scolarité, les équipements financés sont intégralement rendus au Lycée Jeanne Mance.

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Signature
de l'élève

Signature
des parents



Bac professionnel Métiers de la sécurité **DOMINANTE**

Le Bac Professionnel Métiers de la Sécurité, prévoit de façon obligatoire le choix d'une dominante :

- Soit en « Sécurité Incendie »
- Soit en « Sécurité Publique ou Sureté »

Celle-ci est évaluée en terminale et compte pour l'examen.

Ce choix nécessite d'effectuer des périodes de formation en milieu professionnel avec des partenaires institutionnels, qui fonctionnent avec des règles particulières.

De ce fait, un engagement selon la dominante envisagée et le projet professionnel (sapeur-pompier volontaire, réserviste gendarmerie....) est à prévoir dès que les conditions de candidatures sont remplies (âge).

Nom : prénom :

Signature élève :

Signature des parents :

« Pris connaissance »



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

NOM et Prénom de l'élève :

Nom et Prénom du Responsable Payeur :



- Mode de paiement choisi :
- Prélèvements
(Sur 9 mois d'octobre à juin)
 - Totalité à réception de la facture
 - Autres

Signature du Responsable payeur :





FRAIS DE SCOLARITE 2017/2018

Les frais de scolarité prennent en compte de façon forfaitaire :

- l'adhésion à l'assurance Mutuelle Saint Christophe
- un crédit de 125 copies délivré à la rentrée

Les activités complémentaires restent à la charge des familles, exemple : Brevet de secourisme, sorties pédagogiques...

Les tenues professionnelles seront financées par l'établissement.

Différentes aides vous sont proposées :

- Fonds social lycéen/collégien
- Fonds social restauration
- Aide aux transports (voir Conseil Général de votre département)



LES MODALITES DE PAIEMENTS :

FRAIS D'EXTERNAT

- ☒ **Droit d'inscription** ➤ **85 € versés à l'inscription**
- ☒ **Participation famille** ➤ **564 €**
- ☒ **Forfait 125 Photocopies** : ➤ **10 €**

La scolarité se règle par prélèvement soit 574 € sur 9 mois = **63,77 € (prix hors cantine)**

↪ Le paiement par mensualités, possible **uniquement** par prélèvements directs sur votre compte le 10 de chaque mois du mois d'Octobre au mois de Juin.

La non possibilité ou le refus de prélèvement font obligation de payer la totalité à l'inscription.

- ☒ Clôture de dossier en cours d'année (rupture de scolarité) : ➤ **80 €**
- ☒ Tarifs déplacement sur installations sportives de la ville : **2 options possibles** :
 - 1 - avec l'établissement (frais facturés forfait sur base tarif TCAT Aller/Retour **2,20 €**)
 - 2 - par leur propre moyen
- ☒ Réservation CASIER ➤ **10 € pour l'année scolaire**

FRAIS DE DEMI-PENSION

- * **PRIX D'UN REPAS** :
- **6,40 € le repas de 1 à 3 repas / semaine**
- **5,90 € le repas de 4 à 5 repas / semaine**

Le paiement de la demi-pension s'effectuera avec les frais de scolarité (même facture).

Possibilité de repas à l'unité avec inscription le jour même à la vie scolaire avant 10H.

Les modifications de régime de cantine s'effectuent uniquement par courrier avant les vacances de décembre et d'avril pour le trimestre suivant.

Les jours de prise de repas à la cantine pouvant être choisis, des forfaits seront calculés selon le nombre de jours sélectionnés par semaine.

| ESTIMATION NB de repas/ semaine | Facture estimative* | |
|------------------------------------|---------------------|---------------|
| | Minimum / mois | Maximum /mois |
| 1 repas/ semaine | 14€ | 20€ |
| 2 repas /semaine | 30€ | 40€ |
| 3 repas/ semaine | 47€ | 60€ |
| 4 repas / semaine | 56€ | 82€ |
| 5 repas / semaine | 70€ | 93€ |

*en fonction du nombre de semaine de stage

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR A CE DOSSIER :

- **Copies bulletins trimestriels de l'année**
- **RIB**
- **Extrait casier judiciaire**
- **Chèque de 85 €**
- **Copies certificats de vaccinations et certificat d'aptitude**
- **Copie du livret de famille**
- **Copie du jugement si parent séparés**